Ville d'Arnouville (95)
Service des Marchés publics

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Accord-cadre à bons de commande de services - Seuil > 90 000 € HT

Section 1 : Identification de l'acheteur

Personne publique : **Ville d'ARNOUVILLE, représentée par Monsieur Pascal DOLL, Maire**

Adresse : 15-17 rue Robert Schuman - CS 20101 - 95400 ARNOUVILLE

Téléphone : 01.30.11.16.16 – Télécopie : 01.30.11.16.05

Adresse internet : https://www.arnouville95.fr/

Siret : 219 500 196 00 130

Groupement d'acheteurs (*) : ☐ Oui ☑ Non

Si oui, préciser le nom du coordinateur du groupement :

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/

En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : support@achatpublic.com ou - 0 892 23 21 20

Il est fortement conseillé de s'identifier afin d'être informé automatiquement de toute modification apportée au dossier de consultation (D.C.E.) en cours de consultation ou d'éventuelles réponses aux questions pouvant être posées par les candidats.

Identifiant interne de la consultation : **2025-016_MAPA**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : ☑ Oui ☐ Non

Mesures assurant la confidentialité et l'accès aux documents mis sur un support autre que le profil d'acheteur (Si non a été coché) : Sans objet

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles (*) : ☐ Oui ☑ Non

Nom du contact (*) : Service des marchés publics

Adresse mail du contact ajmp@ml.arnouville95.org

N° téléphone du contact : 01 30 11 16 32

Section 3 : Procédure

Type de procédure :

☑ Procédure adaptée ouverte ☐ Procédure adaptée fermée

☐ Procédure formalisée

Techniques d'achat :

☑ Accord-cadre
☐ Système d'acquisition dynamique (SAD)
☐ Catalogue électronique
☐ Sans objet
☐ Système de qualification
☐ Concours
☐ Enchères électroniques

Procédure de passation :

- En application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.
- Accord-cadre à bons de commande passé conformément à l'article R. 2162-2 et R. 2162-7 à R. 2162-12 du code de la commande publique

Date et heure limites de réception des plis : 20/10/2025 – 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique (*) : ☐ Exigée ☐ Autorisée ☑ Interdite

Réduction du nombre de candidats (*) : ☐ Oui ☑ Non
Nombre maximum de candidats : **sans objet**
En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : **sans objet**

Possibilité d'attribution sans négociation ☑ Oui ☐ Non
Les conditions et modalités d'une éventuelle négociation sont définies à l'article 7 du règlement de consultation.

L'acheteur exige la présentation de variantes (*) : ☐ Oui ☑ Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :
☐ Subséquent
☑ A bons de commande

La consultation comporte des tranches : ☐ OUI ☑ NON

Ce dossier comporte des options : ☐ OUI ☑ NON
Si la réponse est oui, préciser lesquelles : **sans objet**

Ce dossier comporte des variantes : ☐ OUI ☑ NON
Description de la variante : **sans objet**

Prestations supplémentaires éventuelles : ☐ OUI ☑ NON
Description des PSE : **sans objet**

Production d'échantillons, de maquettes ou de prototypes : ☐ OUI ☑ NON

Critères d'attribution (obligatoire si SAD – Système d'Acquisition Dynamique) :

Offre économiquement la plus avantageuse, le classement des offres sera effectué selon les critères pondérés ci-dessous :

Critères	Pondération
Prix, apprécié au regard du montant total TTC du Détail Quantitatif Estimatif (DQE)	**50%**
Valeur technique, appréciée au regard des informations apportées par le candidat dans son mémoire technique et sur la base des sous-critères suivants : • Adéquation et cohérence entre les moyens humains, le matériel utilisé et les méthodes proposés pour assurer une exécution conforme des prestations dans les conditions définies dans le CCTP. • Les mesures prises en matière d'hygiène et de sécurité (sécurité du personnel, équipements vestimentaires, sécurité du chantier avec définition des périmètres d'intervention, signalisation routière mise en œuvre, les procédures propreté de chantier, les mesures prises en cas d'intervention d'urgence)	**40 %** 30% 10%
Critère environnemental, apprécié au regard des informations fournies par le candidat dans son mémoire technique concernant les mesures prises en matière de protection de l'environnement, et notamment celles relatives à la collecte, au tri et au recyclage des déchets issus des prestations objets du présent marché.	**10%**

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **Prestations d'élagage d'arbres en rideau**

Codes CPV :

77341000-2 - Élagage des arbres

Type de marché (*) : ☐ Travaux ☐ Fournitures ☑ Services

Description succincte du marché :

La consultation a pour objet la gestion et l'entretien d'arbres en alignement, dont la technique consiste à tailler les branches de manière verticale, ainsi que le plateau, et de manière horizontale, créant ainsi un mur végétal homogène tout en préservant la hauteur et la structure de l'arbre afin de maintenir une esthétique uniforme.

Lieu principal d'exécution du marché : Commune d'Arnouville

Durée du marché (en mois) : 12 mois à compter de la date de réception de la notification, reconductible 3 fois 1an. La reconduction sera tacite.

Estimation de la valeur hors taxes :

Montant minimum annuel : 0,00 € HT / Montant maximum annuel : 55 000,00 € HT

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) : ☐ Oui ☑ Non

Type de marché réservé :

☐ Marché réservé à une entreprise adaptée, un établissement de service d'aide par le travail ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés

☐ Marché réservé à une structure d'insertion par l'activité économique ou structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs défavorisés

☐ Marché portant exclusivement sur des services sociaux, réservé aux entreprises de l'économie sociale et solidaire ou structure équivalente

☑ Sans objet

Section 5 : Lots

Marché alloti (*) : ☐ Oui ☑ Non

La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots car les prestations sont homogènes et un allotissement rendrait l'exécution des prestations techniquement plus difficile et financièrement plus coûteuse.

Conditions de la consultation :

Sans objet.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite : ☑ Oui ☐ Non

Visite du site obligatoire :

Dates fixées le mardi 30/09/2025 et le jeudi 02/10/2025 à 9h. Le point de rendez-vous pour les visites est au Centre Technique Municipal – 13 avenue Paul Mazurier - 95400 Arnouville à 9 h 00.

Le rendez-vous devra être pris **obligatoirement** auprès du secrétariat du service technique au 01.30.11.16.20 et également par mail : stechniques@arnouville95.org.

Un récépissé de visite vous sera remis et devra être joint à l'offre.

Autres informations complémentaires :

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

Modalités de financement : Budget principal de la ville.

Modalités de paiement : maximum 30 jours.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de la dématérialisation :

Les candidatures et les offres devront être transmises avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du règlement de la consultation. L'heure limite retenue pour la réception de la candidature et de l'offre correspondra au dernier octet reçu.

Les candidatures et les offres parvenues après cette date et heure limites par voie dématérialisée seront éliminées sans avoir été lues et le candidat en sera informé.

Pour tous renseignements :

Plateforme dématérialisation : http://achatpublic.com

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise - 2 - 4 bd de l'Hautil - BP 322 - 95027 CERGY PONTOISE Cedex - Tél. : 01 30 17 34 00 - télécopieur : 01 30 17 34 59 - courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

« *Le tribunal administratif de Cergy-pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : https://www.telerecours.fr)* ».

Date d'envoi du présent avis : 15/09/2025

(*) Les champs signalés par un astérisque doivent obligatoirement être renseignés.